

Émerainville, le 24 avril 2023

Madame, Monsieur, Les Membres du Conseil Municipal,

Réf.: AK/CC/SR/04.41

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un Conseil Municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, le :

MARDI 2 MAI 2023 À 19 HEURES

ORDRE DU JOUR:

Administration générale:

- > Tableau des décisions du Maire,
- > Approbation du procès-verbal du 27 mars 2023,

Culture:

- Nouvelle tarification des pratiques musicales pour adultes dispensées par l'Espace Saint Exupéry,
- Tarification de la nouvelle activité « loisirs créatifs » dispensée par l'Espace Saint Exupéry,
- > Tarification de la location de l'Espace Guy Drut.

Petite Enfance:

- Porté à connaissance du rapport d'activité 2022 TILLOU CRECHE crèche Les Canaillous.
- ➢ Porté à connaissance du rapport d'activité 2022 BABILOU − crèche Monastère et crèche Les Jeunes Pouces.

Action Sociale:

> Autorisation au Maire de signer la convention d'adhésion au Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2023.

Marchés Publics :

Convention d'adhésion au dispositif ELEC 2025 pour la mise à disposition d'un marché de fourniture, d'acheminement d'électricité et services associés, passé sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'U.G.A.P.

Urbanisme:

> Tarifs applicables au 1er janvier 2024 pour la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure.

Comptant sur votre présence,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Alain KELYOR